

population totale qui vivent sur les fermes, dans les régions rurales non agricoles ou dans les centres urbains, selon des groupes déterminés d'après l'importance numérique.

21.—Population rurale et urbaine des provinces des Prairies, selon le genre et l'importance numérique de la localité, 1946

Localité	MANITOBA		SASKATCHEWAN		ALBERTA	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Rurale—						
Agricole.....	227,808	31.3	443,499	53.3	339,364	42.3
Non agricole.....	161,784	22.3	72,429	8.7	109,570	13.6
Totaux, rurale.....	389,592	53.6	515,928	62.0	448,934	55.9
Urbaine—						
Moins de 1,000.....	21,039	2.9	107,888	12.9	56,078	7.0
1,000— 4,999.....	28,923	4.0	40,184	4.8	55,777	6.9
5,000—29,999.....	58,324	8.0	62,414	7.5	29,381	3.7
30,000 et plus.....	229,045	31.5	106,274	12.8	213,160	26.5
Totaux, urbaine.....	337,331	46.4	316,760	38.0	354,396	44.1
Totaux généraux.....	726,923	100.0	832,688	100.0	803,330	100.0

Les centres urbains des provinces des Prairies dont la population au recensement de 1946 dépasse 30,000 sont indiqués dans le tableau 4, à la p. 154, et ceux dont la population est entre 1,000 et 30,000, dans le tableau 5, à la p. 158.

Mouvement de la population.—Pour mesurer le mouvement de la population, les personnes inscrites au recensement des provinces des Prairies de 1946 ont été priées de déclarer leur domicile de cinq ans auparavant, soit le 1er juin 1941. Les réponses ont été classées sous les rubriques: même maison, même municipalité, même province, autre province canadienne (déterminée), autre pays (déterminé). Toutes ces catégories, sauf les deux premières, sont considérées comme représentant la population migratrice. On a demandé en outre aux migrants, sauf à ceux qui sont venus de pays étrangers, de déclarer le genre de localité qu'ils habitaient cinq ans auparavant, c'est-à-dire une ferme, une région rurale non agricole, une région urbaine de plus de 30,000, etc. Une base a donc été obtenue pour mesurer les mouvements de la population a) par région géographique, et b) par genre de localité.

Deux restrictions importantes doivent être signalées à propos de cette façon d'étudier la migration. Tout d'abord, bien qu'elle puisse mesurer les mouvements de la population à l'intérieur, cette méthode ne peut mesurer directement le mouvement vers l'extérieur, vers d'autres provinces et d'autres pays. Cette restriction ne serait pas aussi grave dans un recensement national. En second lieu, les chiffres ainsi obtenus concernant la migration portent sur deux dates déterminées, soit le 1er juin 1941 et le 1er juin 1946. Une personne pourrait s'être déplacée plusieurs fois dans l'intervalle entre ces deux dates sans que ces mouvements soient relevés.

Malgré ces réserves, l'étude de la migration entreprise lors du recensement de 1946 a produit de bons résultats. Elle a démontré par exemple qu'un mouvement général, des fermes vers les régions urbaines et les régions rurales non agricoles, s'est dessiné de 1941 à 1946. L'accroissement relativement considérable de la population rurale non agricole suppose une tendance vers le développement d'agglomérations